

LE RPE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

- C'est un lieu gratuit et de proximité animé par 2 professionnelles de la Petite Enfance.
- C'est un lieu ressource d'informations, de rencontres et d'échanges pour les parents, les futurs parents, les Assistantes Maternelles, les candidates à l'agrément et les gardes à domicile.
- C'est un lieu d'éveil et de socialisation pour l'enfant.
- Il agit en complémentarité avec les partenaires du territoire : Services de PMI du Conseil Départemental, Établissements d'Accueil du Jeune Enfant, bibliothèque...

Le RPE oriente, en cas de besoins, vers des services spécialisés : DREETS (Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités), Pajemploi, CAF (Caisse d'Allocations Familiales), SMAPE (Service des Modes d'Accueil de la Petite Enfance), Syndicats d'employeurs ou salariés et associations professionnelles.

NOS PARTENAIRES

Créé le 8 janvier 2024, à la demande de Monsieur le Maire d'Allauch, Lionel de Cala, pour améliorer la prise en charge des enfants âgés de 0 à 3 ans de la commune, le RPE est agréé par la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône. Il bénéficie du soutien financier de celle-ci ainsi que du département des Bouches-du-Rhône.



Votre Relais Petite Enfance (RPE)

VOS CONTACTS :

Delphine Guibal Lavit et Lynn Chincholle
Éducatrices de Jeunes Enfants & référentes Relais Petite Enfance.

POUR TOUS :

Horaires d'ouverture administrative :
Accueil téléphonique et sur rendez-vous

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Tél. : 04 86 67 46 50
Courriel : rpe@allauch.com

Relais Petite Enfance (RPE)
Avenue Jean Moulin - 13190 ALLAUCH

POUR LES PROFESSIONNELLES DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

3 ateliers d'éveils par semaine sont proposés le matin dans les principaux noyaux villageois : le Logis-Neuf, la Pounche et le Village.

Contactez le RPE pour vous inscrire.



Relais Petite Enfance



PARENTS & FUTURS PARENTS

LE RELAIS VOUS PROPOSE UN ACCUEIL INDIVIDUALISÉ DANS LA CONFIDENTIALITÉ ET LA NEUTRALITÉ POUR :

Vous informer sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, vous aider à trouver l'accueil le mieux adapté à vos besoins et vous apporter un soutien dans vos recherches de solutions d'accueil, en vous partageant les coordonnées des différentes structures et assistantes maternelles sur le territoire.

Vous accompagner dans vos démarches administratives parents/employeurs (contrat de travail, rémunérations, réglementations, déclarations, droits et obligations) et vous informer sur les aides de l'État auxquelles vous pouvez prétendre.

Échanger avec un professionnel de la Petite Enfance sur les questions éducatives ou relationnelles et participer à des réunions d'informations.

POUR LES ENFANTS

LE RELAIS ORGANISE DES TEMPS D'ÉVEILS COLLECTIFS

Ces temps permettent à votre enfant en présence de son assistante maternelle de :

Rencontrer d'autres enfants, d'autres adultes dans d'autres lieux.

Partager des moments ludiques et conviviaux sous la responsabilité de l'assistante maternelle.

Participer à des temps d'éveil pour favoriser son développement : jeux, lecture, musique, motricité, ...

Se préparer à la vie en collectivité et notamment à son entrée à l'école au travers d'une socialisation douce et progressive.



ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES & CANDIDATES À L'AGRÉMENT

LE RELAIS VOUS PROPOSE :

Une **information actualisée** sur les démarches à suivre pour l'obtention de l'agrément, le statut, la profession d'assistante maternelle, vos droits et vos obligations.

Un **soutien et des conseils** dans la relation contractuelle avec les familles.

Un **accompagnement à la professionnalisation** et l'amélioration continue des pratiques.

Un **accueil pendant des ateliers** organisés par le relais. Vous pourrez ainsi découvrir différentes activités d'éveil, rencontrer vos collègues assistantes maternelles et partager vos expériences.

Une **écoute, un échange** et un soutien dans l'exercice quotidien de la profession.

